

Strasbourg, le 14 février 2025

Conditions de circulation et de stationnement ce samedi 15 février 2025

La Ville de Strasbourg informe des **perturbations** de circulation et de stationnement **liées à une manifestation de la communauté kurde, ce samedi 15 février 2025** entre 6h et 19h - manifestation autorisée par la Préfecture place Dauphine.

La circulation sera interdite le samedi 15 février 2025, à partir de 6h, sur initiative des services de police sur tout l'itinéraire emprunté par le cortège :

- Boulevard de Lyon
- pont Louis Pasteur
- quai Louis Pasteur
- quai Menachem Taffel
- route de l'Hôpital
- pont Konrad Adenauer
- rue de la Thumemau
- rue de la 1^{ère} Armée *jusqu'à hauteur de la Gare-routière du Parc de l'Etoile*
- route de Vienne
- place Dauphine
-

sur les voies périphériques à l'itinéraire emprunté par le cortège :

- rue de Rothau à hauteur de son débouché sur le boulevard de Lyon : *la circulation sera renvoyée en direction de la rue du Ban de la Roche*
- rue de Marlenheim
- rue d'Urmatt

ainsi que :

- rue de Wasselonne
- rue de la Colonne, *sauf bus liés à l'organisation de l'évènement*
- bretelle de sortie « Ouest/Thumenau » du tunnel de l'Etoile en provenance de la M352, ainsi que rue de la Thumenau, sur les deux voies en tourne à gauche en direction de la route de Vienne,
- bretelle de sortie de la M352 *en direction de la rue de la Kaltau*
- voie de sortie de l'avenue du Rhin *en direction de la route de Vienne*
- rue de la Kaltau.



La circulation et le stationnement des piétons, cycles et véhicules, motorisés ou non, seront strictement interdits sur le parc de l'Etoile, hors gare-routière, y compris sur ses espaces verts.

Le stationnement sera interdit et qualifié gênant le 15 février 2025, de 1h du matin à 19h, sur les voies suivantes :

- boulevard de Lyon,
- rue de Marlenheim,
- rue d'Urmatt,
- rue de Saales, entre le boulevard de Lyon et le quai Marc Bloch,
- route de Vienne
- rue de la Colonne
- route de l'Hôpital, entre le quai Menachem Taffel et le pont Konrad Adenauer,
- rue de la Thumenau,
- rue de Marksgarten
- rue René Fontaine.

